



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-22618>

Département(s) de publication : **26**

Annonce n° **24-22618**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Bourg de Péage

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21260057100013

Ville : Bourg de Péage

Code postal : 26301

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Ce marché s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commande constitué d'un coordonnateur (Mairie de Bourg de Péage) et d'un membre (Ccas) pour les lots 1, 2, 3, 5, 6 et 7. Chaque membre est chargé d'exécuter le marché à hauteur de ses propres besoins

Département(s) de publication : 26

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&ldm=1423849>

Identifiant interne de la consultation : DG/SJ N°2024-03

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ville de Bourg de Péage

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Assurance pour les risques professionnels en cours de validité - Pouvoir de la personne habilitée à signer le marché

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public. - Une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 22/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique (notée sur 10 points) : 60% Prix des prestations (noté sur 10 points) : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Vérification des bâtiments 2024/2027

Code CPV principal - Descripteur principal : 50700000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché est un marché public de services relatif à des prestations de vérifications périodiques réglementaires sur les installations et équipements communaux de la Ville et du CCAS de Bourg de Péage. Il s'agit d'un marché alloti comme suit : - Lot 1 : Vérifications périodiques des installations de gaz dans les bâtiments communaux - Lot 2 : Vérifications périodiques des installations électriques dans les bâtiments communaux - Lot 3 : Vérifications et maintenance annuelle des équipements participants à la sécurité incendie des bâtiments communaux - Lot 4 : Vérifications techniques périodiques des équipements de levage, tracteurs et tondeuses de la Ville de Bourg de Péage - Lot 5 : Vérifications des lignes de vie et points d'ancrage - Lot 6 : Vérifications périodiques des portes et portails automatiques et semi-automatiques - Lot 7 : Vérifications périodiques des défibrillateurs automatisés externes. Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé

Lieu principal d'exécution du marché : Ville et CCAS de Bourg de Péage 26300 - Bourg de Péage

Durée du marché (en mois) : 43

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : 1 : Vérifications périodiques des installations de gaz dans les bâtiments communaux. Marché n°2024 02 2 0005 Le marché prendra effet à la date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il sera renouvelable par reconduction expresse et par période annuelle trois fois (sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans), soit jusqu'au au 31 décembre 2027

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50531200

Lieu d'exécution du lot : Ville et CCAS de Bourg de Péage

- **Description du lot** : 2 : Vérifications périodiques des installations électriques dans les bâtiments communaux. Marché n°2024 02 2 0006 Le marché prendra effet à la date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il sera renouvelable par reconduction expresse et par période annuelle trois fois (sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans), soit jusqu'au au 31 décembre 2027

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50116100

Lieu d'exécution du lot : Ville et CCAS de Bourg de Péage

- **Description du lot : 3 :** Vérifications et maintenance annuelle des équipements participants à la sécurité incendie des bâtiments communaux. Marché n°2024 02 2 0007 Le marché prendra effet à la date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il sera renouvelable par reconduction expresse et par période annuelle trois fois (sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans), soit jusqu'au au 31 décembre 2027

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50413200

Lieu d'exécution du lot : Ville et CCAS de Bourg de Péage

- **Description du lot : 4 :** Vérifications techniques périodiques des équipements de levage, tracteurs et tondeuses de la Ville de Bourg de Péage. Marché n°2024 02 2 0008 Le marché prendra effet à la date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il sera renouvelable par reconduction expresse et par période annuelle trois fois (sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans), soit jusqu'au au 31 décembre 2027

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 42410000

Lieu d'exécution du lot : Ville et CCAS de Bourg de Péage

- **Description du lot : 5 :** Vérifications des lignes de vie et points d'ancrage. Marché n°2024 02 2 0009 Le marché prendra effet à la date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il sera renouvelable par reconduction expresse et par période annuelle trois fois (sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans), soit jusqu'au au 31 décembre 2027

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50700000

Lieu d'exécution du lot : Ville et CCAS de Bourg de Péage

- **Description du lot : 6 :** Vérifications périodiques des portes et portails automatiques et semi-automatiques. Marché n°2024 02 2 0010 Le marché prendra effet à la date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il sera renouvelable par reconduction expresse et par période annuelle trois fois (sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans), soit jusqu'au au 31 décembre 2027

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50700000

Lieu d'exécution du lot : Ville et CCAS de Bourg de Péage

- **Description du lot : 7 :** Vérifications périodiques des défibrillateurs automatisés externes. Marché n°2024 02 2 0011 Le marché prendra effet à la date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il sera renouvelable par reconduction expresse et par période annuelle trois fois (sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans), soit jusqu'au au 31 décembre 2027

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 33182100

Lieu d'exécution du lot : Ville et CCAS de Bourg de Péage

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite obligatoire uniquement pour les lots 1 à 3. Visite facultative pour les autres lots

Autres informations complémentaires : DATE PRÉVISIONNELLE DE NOTIFICATION DU MARCHÉ : mai 2024 OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION Article 3 du RC MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES PAR LE CANDIDAT Article 4.2 du RC COPIE DE SAUVEGARDE Article 4.2 du RC CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES Article 5 du RC DUME ET E/DUME Article 4.3 du RC NÉGOCIATIONS Article 5 du RC PIÈCES DES OFFRES A REMETTRE L'Acte d'Engagement (AE) de chaque lot soumissionné, dûment complété La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) de chaque lot soumissionné, dûment complétée L'attestation de visite (obligatoire pour les lots 1 à 3 et facultative pour les autres lots) Un mémoire technique justificatif des dispositions que le candidat se propose d'adopter spécifiquement pour l'exécution des prestations et comprenant notamment (environ 10

pages) : L'organisation et la méthodologie dédiées au déroulement des prestations Les moyens techniques mis en place pour assurer les prestations Les moyens humains mis en place pour réaliser les prestations Le calendrier d'exécution Toute information jugée utile pour appuyer son offre afin de réaliser la prestation. VARIANTES Les variantes ne sont pas autorisées. PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES Cette consultation ne comprend pas de Prestation Supplémentaire Éventuelle. MARCHE SIMILAIRE Lorsque la réalisation de prestations similaires à celles prévues à ce marché s'avère nécessaire, le pouvoir adjudicateur pourra faire application des dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique FINANCEMENT Le paiement se fera par mandat administratif. Les prix sont fermes la première année du marché, puis révisable à chaque reconduction conformément à l'article 4 du CCAP de chaque lot. Le mode de financement principal des prestations sus décrites est le budget VILLE, section fonctionnement ainsi que le budget CCAS, section fonctionnement. VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS Tribunal Administratif de Grenoble - 2 Place Verdun - 38000 Grenoble Tel : 04-76-42-90-00, Fax : 04-76-42-22-69. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours (Référé précontractuel, référé contractuel, recours pour excès de pouvoir, recours de pleine juridiction...) : Conformément à la décision du 06 mars 2009 n°315 138, la commune de Bourg de Péage a décidé d'indiquer le service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours dans l'Avis d'Appel à la Concurrence : Greffe du Tribunal Administratif - 2 Place Verdun - 38000 Grenoble. Tel : 04-76-42-90-00, Fax : 04-76-42-22-69. Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Site internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr> En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018 relatif à l'utilisation d'un téléservice devant le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs et portant autres dispositions, la saisine de la juridiction peut se faire via l'application Télérecours. Les recours ouverts aux candidats sont : -référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de la Justice Administrative) référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de la Justice Administrative) recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 « Tarn et Garonne », dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution par exemple) recours pour excès de pouvoir dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/02/2024